

***Note relative aux stages effectués au sein des écoles  
maternelles, élémentaires et primaires du Rhône  
et de la Métropole de Lyon***

---

**Pour toutes les conventions concernant les stages effectués dans une école maternelle, élémentaire ou primaire du Rhône et de la Métropole de Lyon, les étudiants doivent saisir sur Pstage :**

**Etablissement d'accueil :** la **DSDEN** (direction des services départementaux de l'éducation nationale du Rhône, numéro de Siret 17690431600658)

**Service d'accueil :** l'école dans laquelle le stage sera effectué

**Représentant de l'établissement d'accueil :** **M. Charlot**, Inspecteur d'Académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du Rhône

## Vous trouverez ci-dessous le détail de la saisie de la convention de stage :

- 1- **Une fois votre cadre d'études (année universitaire)** saisi, vous devez inscrire le numéro de Siret qui correspond à la DSDEN (direction des services départementaux de l'éducation nationale du Rhône) : 17690431600658

The screenshot shows a web application interface for creating a convention. At the top, there is a navigation bar with tabs: 'Etudiant', 'Etab. d'accueil', 'Service d'accueil', 'Tuteur Professionnel', 'Stage', 'Enseignant Referent', 'Signataire', and 'Recapitulatif'. Below this is a green header with the text 'Création d'une convention'. The main content area is titled 'Création d'une convention - Étape 2 - Recherche de l'établissement'. It features a section 'Choisissez votre type de recherche :' with several buttons: 'Par Raison Sociale', 'Par Numéro Siret' (highlighted in green), 'Par Activité', 'Par Tél./Fax', 'Par Adresse', and 'Par Service'. Below this, there is a button labeled 'Établissements supprimés'. A horizontal blue line separates the search options from the input fields. The first section is 'Recherche par numéro SIRET : Indiquez le SIRET de l'établissement recherché (le numéro doit être valide)'. It contains a text input field with the value '17690431600658' and a 'Rechercher' button. The second section is 'Recherche par numéro SIREN : (le numéro doit être valide)'. It contains an empty text input field and a 'Rechercher' button. At the bottom left, there is a '< Précédent' button. A green arrow points from the text '17690431600658' in the list above to the input field in the screenshot.

2 -

Etudiant Etab. d'accueil Service d'accueil Tuteur Professionnel Stage Enseignant Referent Signataire Recapitulatif

Création d'une convention

**Informations sur l'établissement**

Raison sociale DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DU RHONE (DSDEN)  
Type d'établissement Administration  
Effectif 1000 et +  
Numéro Siret 17690431600658  
Voie 21 rue jaboulay  
Code postal 69007  
Commune LYON 07EME  
Pays FRANCE  
Téléphone 04 72 80 67 67

**Activité**

Code APE 84.12Z  
Libellé Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale

Modifier les informations

Sélectionner et continuer >

< Précédent

3 - Une fois que vous avez sélectionné l'établissement, **l'école au sein de laquelle vous effectuez votre stage doit être saisie en tant que service à l'étape 3** :

Accueil Besoin d'aide ? Déconnexion

Etudiant Etab. d'accueil Service d'accueil Tuteur Professionnel Stage Enseignant Referent Signataire Recapitulatif

Création d'une convention

Création d'une convention - Etape 3 - Service d'accueil / lieu de stage

Sélectionnez un service : ECOLE JEAN VLAR


Pour créer un service : +

Service sélectionné : (apparaîtra sur la convention)

Nom du service	Bâtiment/Résidence/Z.I.	Voie	Code postal	Commune	Pays	Téléphone	Actions
ECOLE JEAN VLAR		Avenue maurice thorez	69120	VAULX-EN-VELIN	FRANCE		Sélectionner

< Précédent

Si l'école n'existe pas dans le menu déroulant, vous pouvez la créer en cliquant sur le bouton

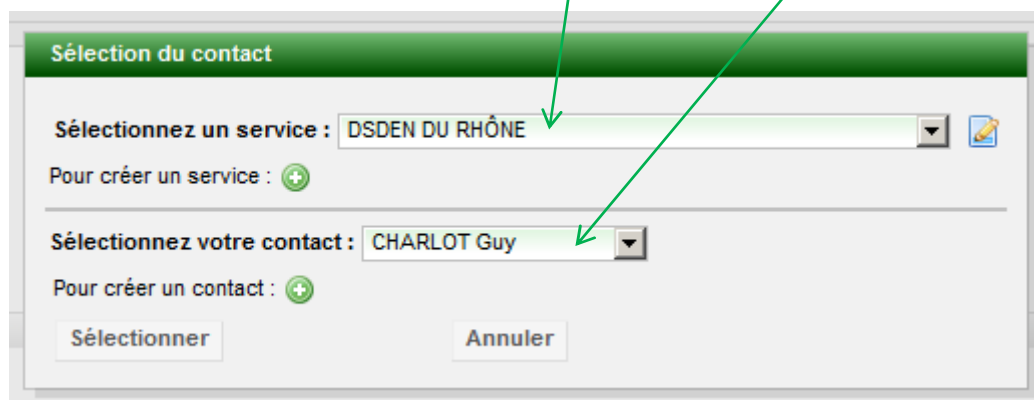
Pour créer un service : 

4- A l'étape 4, vous inscrirez **votre tuteur professionnel** au sein de l'école.

Pour les étapes 5 et 6, vous suivez les instructions du logiciel.


5 – A l'étape 7, **vous devez sélectionner la DSDEN comme service et M. CHARLOT comme contact.**

M. CHARLOT, Inspecteur d'Académie, directeur académique, est le seul à pouvoir signer la convention de stage qui vous lie à l'école. Ni les inspecteurs de circonscription et ni les directeurs d'école et/ou enseignants n'ont la délégation de signature.




Sélection du contact

Sélectionnez un service : DSDEN DU RHÔNE

Pour créer un service : 

Sélectionnez votre contact : CHARLOT Guy

Pour créer un contact : 

Sélectionner Annuler